

Association « Récréation Cérébrale »  
Siège social : Maison des Associations  
Place Penvern Lanester

Lanester, le 23 mai 2008

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 16 MAI 2008

### ORDRE DU JOUR :

1. Bilan des activités
2. Bilan financier
3. Bilan moral
4. Questions diverses

Cette assemblée générale 2007/2008 débute à 15 heures, à la Salle des Fêtes de Lanester.  
**70 personnes sont présentes et 27 pouvoirs sont remis.**

La Présidente, Marcelle Le Clech, remercie les personnes présentes

Madame le Maire Conseillère Générale, Monsieur Michel Minne -Adjoint à la Culture -, Monsieur André Troadec - Conseiller délégué aux "Seniors et Temps libre" et l'un des tout premiers membres de notre association -, tous pris par leurs occupations ont demandé d'excuser leur absence.

Madame Sonia Annic, Adjointe à la Citoyenneté et à la Vie Associative et Jocelyne Jaouen, Conseillère Municipale- elle aussi adhérente de « la première heure » de notre association -, représentent la Municipalité de Lanester.

Sont excusés : Mme Anne-Marie Frécon, animatrice ; Monsieur Jean Maurice -, Maire Conseiller Général honoraire -, adhérent et membre du C A.

La Présidente demande à l'Assemblée réunie d'observer une minute de silence à la mémoire de Mmes Jeannine Kerdelhué et Françoise Guyot qui nous ont quittés.

Après vérification du nombre de signatures (97 : le quorum est largement atteint), la présidente déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Bernard Guillam est nommé Président de séance et Gislaine Le Molgat secrétaire.

L'ordre du jour est alors abordé :

### **I - BILAN DES ACTIVITES présenté par Gislaine Le Molgat, secrétaire de séance**

*(L'association étant privée des deux secrétaires qui - tout en restant membres de la « Récréation Cérébrale » - ont dû démissionner de leur poste pour des raisons personnelles, ce bilan des activités a été rédigé par Marcelle Le Clech, présidente)*

Cette année d'activité qui a démarré le lundi 17 septembre 2007, s'achèvera le vendredi 27 juin 2008, après notre sortie annuelle.

Actuellement, l'association enregistre 121 inscriptions.

Les adhérents sont accueillis en trois groupes distincts fonctionnant au rythme de 2 après- midi par mois : le lundi, le mardi ou le vendredi. Chaque adhérent a ainsi la possibilité d'assister à 20 séances « classiques » de Récré.

En plus de ces séances prévues au calendrier dès la rentrée, plusieurs autres rendez-vous ont eu lieu :

- deux « récréations surprises », expérimentées les mardi et vendredi du mois de janvier 2008. La surprise ayant consisté à remplacer les animateurs habituels par des adhérents volontaires. Après une préparation plus approfondie, de telles séances pourront être reconduites.

- une animation Récré a réuni les 3 groupes le vendredi 18 avril, à la Salle des fêtes.

- comme tous les ans, l'ensemble des adhérents a pu se retrouver lors des animations goûters traditionnelles tantôt à la salle des fêtes, tantôt à la Maison des associations ; à chaque fois l'ambiance y était très amicale.

L'association a aussi pris part à des manifestations sortant du cadre habituel de la « Récréation Cérébrale » :



trésorière adjointe, le 5 mai 2008 à 16 h , pour vérifier les comptes "Caisse" et "Banque" en "Recettes" et en "Dépenses", pour l'exercice mai 2007- mai 2008. Ils déclarent n'avoir trouvé aucune anomalie. De ce fait, ils donnent quitus au trésorier pour la période précitée. Lucien Le Cor demande à voir le bilan pour faire sa propre lecture.

**Soumis au vote de l'Assemblée, le RAPPORT FINANCIER EST APPROUVE A L'UNANIMITE.**

### **III – RAPPORT MORAL, présentée par Marcelle Le Clech, présidente**

Après avoir pris connaissance des 2 rapports précédents, chacun des participants à cette AG a déjà une idée précise de la "Récréation Cérébrale" 2007/2008.

C'est donc volontairement que le choix de terminer par le rapport moral a été fait, celui-ci jouant le rôle de conclusion à ce qui vient d'être rapporté.

> Il a été évoqué l'activité complémentaire "atelier mémoire" dirigé par Josette Pouliquen ; atelier qui, pour des raisons d'efficacité, n'accueille qu' un nombre d'adhérents réduit; et, de ce fait, le climat y est très studieux.

> Il a été rendu compte du travail de trésorerie réalisé tout au long de l'année par Henri Le Paih et Yolande Le Déault. Comme les contrôleurs aux comptes, tous les adhérents présents ont constaté la bonne santé des finances.

Il est bien loin le temps où le petit groupe expérimental de la « Récré » démarrait avec 0 € en caisse, puis avec quelque 120 € au bout de quelquesmois !

> Depuis sa création officielle en mars 2002, l'association a vu son nombre d'adhérents multiplié par 10. Cela ne signifie pas que les 121 inscrits soient présents tout au long de l'année. Pour des raisons diverses, certains abandonnent en cours de route ; d'autres ont une présence plutôt irrégulière. Toutefois, un groupe important suit fidèlement toutes les séances. Ce sont les adhérents eux-mêmes qui, par le « bouche à oreille », sont souvent à l'origine du nombre croissant des inscrits, car, par leurs commentaires positifs, ils diffusent une bonne image de leur "Récré".

> Cette croissance est une source de grande satisfaction :

- pour les membres fondateurs de l'association qui, malgré l'aspect inédit de cette dernière, ont toujours cru à sa pérennité.
- pour ceux qui -, que ce soit au CA et/ou dans l'animation -, se sont investis, s'investissent ou vont s'investir pour que leur association connaisse une vie dynamique et attractive.

> Pour passer du groupe d'accueil unique animé par une personne aux 3 groupes actuels, il a fallu multiplier les énergies tout au long de ces six années !

Il faut bien avoir à l'esprit que les 20 rencontres actuelles de "récrés classiques" proposées aux 3 groupes, équivalent à la mise en place de 60 séances pour les animateurs. Quand on y ajoute les rencontres "goûters" et l'atelier "mémoire", on voit que le calendrier n'est pas toujours facile à établir.

Les 8 adhérents animateurs bénévoles, doivent consacrer une partie de leur temps libre à la recherche de sujets d'animation et à leur rédaction. Or, chacun d'eux a une vie personnelle, des obligations diverses et .... le droit de prendre des vacances !

Au départ, « adhérents élèves », ces nouveaux animateurs ne se connaissaient pas obligatoirement très bien ; mais tous ont tout de suite intégré l'esprit de coopération qui n'est pas un vain mot à la "Récréation Cérébrale". C'est grâce à leur esprit d'équipe que celle-ci a pu, à chaque nouvelle rentrée, accueillir les inscrits toujours plus nombreux.

En se respectant les uns les autres, en se faisant mutuellement confiance, en étant attentifs aux attentes des adhérents, ils se partagent les tâches dans la plus grande cordialité et la plus grande simplicité.

De plus, quelles que soient les circonstances (vacances scolaires, remplacement des jours fériés, absence de l'un ou de l'autre - - - , l'équipe fait le maximum pour proposer des séances accueillantes, variées, vivantes.

Il faut dire que tous ces animateurs volontaires et bénévoles tels Anne-Marie, Bernard, Brigitte, Gislaïne, Jean, Josiane, Marithé, Marcelle, intéressés eux-mêmes par l'acquisition de connaissances nouvelles, sont heureux- d'abord - de partager entre eux et - ensuite - d'avoir la possibilité de transmettre (mais toujours dans un esprit de partage) les résultats de leurs recherches aux adhérents.

Deux adhérentes intéressées par ce rôle d'animatrices, Armelle Kervil et Marie-Hélène Tenoux, font en cette fin d'année d'activité, leur "apprentissage »; elles apporteront certainement leur aide à la rentrée prochaine. Bravo !

> Marcelle tient à dire sa reconnaissance et à adresser des remerciements tout particuliers à **Michelle Janin** qui a participé largement à la mise en place de l'association et qui, dès la création de celle-ci, est entrée au CA ; Michelle a assuré le secrétariat pendant 5 ans 1/2. Ses obligations personnelles et ses nombreuses activités l'ont amenée à quitter le CA, ce que nous regrettons tous.

> Marcelle remercie également Monique Roudaut qui, d'une façon très « pro », a aidé Michelle pendant 2 ans. Pour des raisons personnelles, Monique, elle aussi, a été contrainte de quitter le CA. Nous regrettons son départ.

> Mais Michelle et Monique ne nous quittent pas ! Et nous serons heureux de retrouver leur visage souriant et leur coopération calme et réfléchie aux animations récré.

Marcelle termine le rapport moral en évoquant son obligation d'avoir due être très disponible tout au long de cette année.

Il faut bien constater que l'absence de secrétaire(s) lui a donné une charge de travail particulièrement lourde.

Forte d'un grand enthousiasme, Marcelle se dit pourtant être, au bout de six ans, *une « responsable heureuse »*.

- *Heureuse* d'observer le sérieux - qui s'allie toujours à la bonne humeur - et le dévouement de toutes les personnes qui ont en charge la vie de l'association.

- *Heureuse* de constater la fidélité, la confiance, la participation enthousiaste des adhérents aux animations, et leur disponibilité quand il s'agit d'apporter l'aide nécessaire, lors de l'organisation des différentes rencontres.

- *Heureuse* de vivre la réussite et le fonctionnement maintenant bien établi de notre association lanestérienne de Loisirs Culturels, ouverte à tous. Une satisfaction d'autant plus grande que Lanester est la ville de toutes ses racines.

Marcelle - en sa qualité de Présidente - exprime, malgré tout, le souhait de voir un(e) adhérent(e) prendre le relais.

**Bernard Guillam soumet le rapport moral au vote de l'assemblée.  
Le RAPPORT MORAL est APPROUVE à L'UNANIMITE**



#### **IV ELECTION du NOUVEAU CONSEIL D' ADMINISTRATION**

##### **1/ Renouvellement du tiers sortant des membres du CA (article IX des statuts)**

Un appel à candidature a été fait lors des animations (les membres de l'ancien CA étant rééligibles).

> **8 candidats se sont fait connaître officiellement :**

**Armelle Kervil, Nicole Le Gall, Jean Lescop, Annie Lozahic, Yolande Le Déault, Gislaïne Le Molgat, Henri Le Paih, Marcelle Le Clech**

> **Un nouvel appel à candidature** est adressé :

**Roberte Le Bouédec et Lucien Le Cor** sont volontaires pour rejoindre la liste des candidats.

- En conclusion, 10 CANDIDATS se présentent aux suffrages de l'Assemblée.

>> **Les dix candidats sont ELUS à L' UNANIMITE.**

